



**TRAVAUX PREPARATOIRES DE LA 27^e CONFERENCE DES
PARTIES A LA CONVENTION CADRE DES NATIONS UNIES SUR
LE CHANGEMENT CLIMATIQUE
(PRECOP27)**

**PALAIS DU PEUPLE, KINSHASA
DU 03 AU 05 OCTOBRE 2022**

NOTE ADMINISTRATIVE SUR LES ARRANGEMENTS LOGISTIQUES

Août 2022

SOMMAIRE

- 1. Introduction**
- 2. Restrictions, attentes et considérations liées à la COVID-19**
 - 2.1. Exigences en matière de vaccins*
 - 2.2. Pendant votre séjour en RDC*
 - 2.3. Utilisation des masques*
- 3. Délégations officielles et enregistrements**
 - 3.1. Parties*
 - 3.2. Observateurs*
- 4. Réunions**
 - 4.1. Dates*
 - 4.2. Lieu et accueil sur le site*
 - 4.3. Interprètes*
 - 4.4. Espace pavillon*
 - 4.5. Événements parallèles*
 - 4.6. Salles de réunions bilatérales*
- 5. Hébergement**
- 6. Sécurité**
 - 6.1. Protection rapprochée*
 - 6.2. Accès au site*
- 7. Transport**
 - 7.1. Transport aérien*
 - 7.2. Transport terrestre*
- 8. Visa/Immigration**
- 9. Soins de Santé**
- 10. Code vestimentaire**
- 11. WIFI/Télécommunication**
- 12. Aide supplémentaire**

Annexes

Agenda de la PRECOP27 (sera envoyé aux participants dans un bref délai)

I. Introduction

Les travaux préparatoires de la 27^e Conférence des États Parties à la Convention Cadre des Nations Unies sur le Changement Climatique (PRECOP27) se tiendront du 03 au 05 Octobre 2022, au **Palais du Peuple**, dans la ville de **Kinshasa** en République démocratique du Congo.

Située à 4° 19' de latitude Sud et 15° 15' de longitude Est, d'une superficie de 9 965 Km² avec une population estimée à 15 628 000 d'habitants, Kinshasa, capitale de la République démocratique du Congo, est aujourd'hui l'une des grandes villes africaines et s'étend au nord-ouest sur la rive gauche du fleuve Congo. Elle est limitée au nord et à l'ouest par le fleuve Congo, formant ainsi une frontière naturelle avec la République Populaire du Congo, à l'est par la province de Kwango et au sud par celle du Kongo-Central.

Le relief kinois se répartit en quatre éléments principaux : le Pool, la plaine, la terrasse et les collines. Le Pool (**Pool-Malebo, Stanley-Pool**), de **Maluku** aux rapides de **Kinsuka**, est une étendue d'eau, longue de 50 km et large de 25 km sur sa plus grande largeur. Le Pool n'est pas seulement ce plan d'eau. C'est aussi un complexe d'îles et de bancs de sable sillonnés de chenaux et bordé par endroit de basses plaines marécageuses.

Le français est une langue officielle du pays. A l'instar du français, la langue parlée à Kinshasa est le Lingala. Il existe quatre langues nationales : lingala, Tshiluba, kikongo et swahili, et aussi plus de 400 dialectes.

Kinshasa est connue comme étant une ville d'ambiance musicale, et aussi le berceau de la musique congolaise dite « Rumba », que l'on retrouve pratiquement dans tous ses quartiers, ses bistrotts ou ses bars en plein air.

II. Restrictions, attentes et considérations liées à la covid-19

Le risque d'être infecté par le coronavirus existe dans le monde entier et les informations ci-après concernent les règles d'entrée, les restrictions et les considérations y relatives.

II.1. Exigences en matière de vaccins :

Il est recommandé aux participants de se faire vacciner contre la COVID-19 (conformement au schéma complète de vaccination disponible dans leurs pays de résidence) et porter leurs preuves de vaccination.

Le participant non vacciné devra avoir la preuve d'un test PCR négatif effectué dans les 72 heures précédant son départ vers la République Démocratique du Congo.

Le voyageur non vacciné devra s'enregistrer sur le site Web de l'Institut National de Recherche Biomédicale (INRB) www.inrbcovid.com en vue de subir un test PCR à son arrivée en RDC.

Le test PCR à l'arrivée en RDC coûte 45 dollars Américains (USD). Il est payable en ligne ou à l'arrivée, dans n'importe quel aéroport international du pays et au Beach **Ngobila**.

II.2. Pendant votre séjour en RDC

Les délégués doivent effectuer des tests quotidiens depuis leur logement avant de venir au lieu de l'évènement. Un Kit COVID19 sera remis à chaque délégué. Les kits d'autotest contiendront des instructions d'utilisation.

Si un voyageur contracte la COVID-19 ou est entré en contact avec un cas positif, il doit immédiatement se rendre aux urgences et suivre le protocole approuvé. Les voyageurs positifs à la COVID-19 sont tenus de s'isoler dans leurs chambres et recevront des test les jours 4 et 9 de l'isolement jusqu'à ce que qu'ils reçoivent un résultat négatif.

II.3. Utilisation des masques

Le port d'un masque est facultatif dans les espaces extérieurs mais obligatoire dans tous les espaces intérieurs. Les organisateurs peuvent prendre d'autres mesures, le cas échéant, y compris des tests rapides ponctuels.

Avant de quitter la République Démocratique du Congo, tout voyageur devra avoir la preuve d'un test PCR négatif effectué dans les 72 heures précédant le départ de son vol international.

Les participants vaccinés devront se renseigner dans leurs pays d'origine avant leur départ afin de se conformer aux dispositions nationales relative au Covit19 applicables aux voyages internationaux, car les politiques nationales Covit19 ne sont pas uniformes. Ci-après les coordonnées de quelques centres accrédités pour le test COVIT19 à Kinshasa :

	Centres	Adresses
1	INRB	Av. de la Démocratie, n°5345 (Ex. Av des huileries), Commune de la Gombe ; Téléphone : 0826601879.
2	Hôpital du Cinquantenaire	Av. de la libération (Ex 24 novembre), Commune de Kasa-Vubu, Téléphone : 0826601879.
3	Centre Batetela	Croisement Boulevard du 30 juin / avenue Batetela Commune de la Gombe, Téléphone : 082661879.
4	Aéroport de Ndjili	Boulevard Lumumba, Commune de la NSELE, Téléphone : 0826601879.

Les équipes d'assistance (protocole PRECOP27) ont été préparées pour faciliter aux délégués l'accès à l'information relative aux tests covid 19 pour le voyage.

III. Enregistrement des délégations officielles

III.1. Parties

Les pays invités forment leurs délégations respectives. L'enregistrement des participants est organisé par l'Équipe PRECOP27, sur base soit des mails, soit des lettres, ou messages de confirmation que les pays invités envoient à la République Démocratique du Congo. Le formulaire en annexe à la présente

notice devra être rempli par les participants en vue de permettre à l'organisation de faciliter les démarches d'octroi des visas d'entrée en RDC auprès des services d'immigration.

Le format de la réunion ministérielle sera de 1+2 (le ministre plus deux autres personnes). Cependant, pour les délégations qui auront plus de 3 membres, les personnes en plus seront admises dans les salles des travaux en groupe.

III.2. Observateurs

La participation des observateurs est limitée à 1+1 dans la réunion ministérielle. Elle est cependant sans restriction dans les salles d'évènements parallèles pour ceux qui se seraient inscrits.

IV. Les réunions

IV. 1. Dates

La PRECOP27 se tiendra du **03 au 04 octobre 2022**. Cependant, en date du **5 octobre 2022**, le Gouvernement de la RDC organisera des événements parallèles, auxquels les participants sont invités à assister.

IV.2. Lieu et Accueil sur le site

La PRECOP27 se tiendra au palais du peuple de Kinshasa. Celui-ci accueillera 1 ministre + 2 assistants. La suite du ministre pourra accéder aux salles des travaux en groupes. Les ministres et leurs suites qui accèdent au Palais du Peuple doivent être préalablement enregistrés par l'équipe d'organisation de la PRECOP27. Des badges seront remis aux participants le premier jour des assises. De plus amples renseignements seront communiqués sur les laissez-passer et les badges à l'approche de la réunion.

A leur arrivée au pays, le Protocole d'État du ministère des Affaires Étrangères de la République Démocratique du Congo assurera l'accueil et la prise en charge des invités selon l'ordre de préséance.

Pour les ministres, le protocole d'État assurera entre autres :

- L'accueil sur le Tarmac par les Officiels Congolais correspondant au rang des Invités ;
- Le protocole Sanitaire (Test PCR Covid 19) ;
- L'installation dans le salon Officiel ;
- La facilitation des services aéroportuaires ;
- Le transport vers les lieux d'hébergements avec escorte sécuritaire.

Délégation des pays participants

- Accueil au Tarmac par les agents de liaison du ministère des Affaires Étrangères, avec pancarte d'accueil assortit du logo de la PRECOP27 ;
- L'installation dans le salon V.I.P.
- Facilitation des services aéroportuaires / rafraîchissement ;
- Transport vers les lieux d'hébergements.

IV.4. Interprètes

L'interprétation sera assurée par les organisateurs, dans les six langues officielles des Nations Unies (anglais, arabe, chinois, espagnol, français, et russe). Elle s'appliquera à la cérémonie d'ouverture, les

plénières ministérielles, ainsi que la plénière de clôture. Quant aux travaux de groupe et aux événements parallèles, elles seront limitées aux langues française et anglaise.

IV.5. Espace pavillon

L'organisation dispose d'un nombre limité de pavillon dans l'enceinte du Palais du Peuple. Les participants qui voudraient organiser des événements dans les pavillons devront s'adresser à : info@drcprecop27.medd.gouv.cd pour tout renseignement complémentaire. Certains événements parallèles pourront se tenir dans les pavillons.

IV.6. Événements parallèles

L'organisation dispose d'un nombre limité de salles dans l'enceinte du Palais du Peuple. Les demandes d'événements parallèles devront être adressées à l'Équipe de la PRECOP27. La période de demande est maintenant ouverte et se terminera le 15 septembre 2022. Faites votre demande à l'adresse : info@drcprecop27.medd.gouv.cd

IV.7. Salle de réunions bilatérales

Les salles de réunion bilatérales sont gérées par le service de protocole de l'équipe PRECOP27. Faites votre demande de réservation des salles de réunion bilatérales en écrivant au info@drcprecop27.medd.gouv.cd

V. Hébergement

Nous avons réservé un nombre limité d'hôtels pour les ministres. Les délégations accompagnant les ministres sont priées de remplir le formulaire d'hébergement qui sera mis à leur disposition très prochainement. Les délégations sont responsables du paiement du logement des ministres et leurs délégués. Les hôtels recommandés pour la PRECOP27 sont les suivants :

[Fleuve Congo Hotel by Blazon](#)

[Pullman Kinshasa Grand Hotel](#)

[Kin Plaza Arjaan by Rotana](#)

[Hotel Memling](#)

[Beatrice Hotel](#)

[Sultani Hotel](#)

[Hacienda Hotel](#)

[Faden House](#)

Si vous avez pris vos propres dispositions d'hébergement, veuillez nous envoyer les détails de celles-ci à la boîte e-mail : info@drcprecop27.medd.gouv.cd afin de nous permettre de planifier votre sécurité. Nous recommandons vivement aux participants de ne pas s'éloigner du centre-ville.

VI. Sécurité

VI.1. Protection rapprochée

Une protection rapprochée sera assurée pour les ministres et les chefs de délégation 48 heures avant le début des travaux et 48 heures après la fin de la PRECOP27. Ceci afin de faciliter les arrivées et les départs des ministres. De manière générale, la protection ne pourra pas être assurée en dehors de cette période, sauf dérogation du Gouvernement de la RDC.

VI.2. Accès au site

Un plan de sécurité sera mis en œuvre autour des sites de la PRECOP27. Le site sera entouré d'un périmètre de sécurité externe. Seuls les véhicules officiels de la PRECOP27 seront autorisés à entrer sur les lieux. Les véhicules des missions diplomatiques pourront être autorisés à accéder aux sites moyennant un laissez passer spécial. Des plus amples renseignements sur le transport terrestre se trouvent à la section VII.2 sur le transport terrestre pendant la PRECOP27, ci-bas.

Pour accéder au site sécurisé du palais du peuple, le véhicule de tête et le véhicule de la suite utiliseront l'entrée désignée à cet effet. Les passagers n'ayant pas de badges PRECOP27 ne doivent pas se déplacer dans les véhicules de tête ou dans la suite du convoi, car ils seront laissés à l'extérieur.

VII. Transport

VII.1. Transport aérien

L'aéroport international de N'djili offre une multitude de vols directs et un horaire flexible pour garantir un voyage en douceur aux participants à la PRECOP27.

Les compagnies aériennes suivantes seront fières de vous accueillir à bord de leurs vols pour Kinshasa :

- Egyptair,
- Kenya Airways,
- Ethiopian Airlines,
- Air-France,
- Bruxelles Airlines,
- Turkish Airlines,
- Royal air maroc,
- Asky,
- Etc.

VII.2. Transport terrestre

L'organisation met à la disposition des délégations un moyen de transport. Il est prévu une voiture pour VIP pour le Ministre pendant la durée de la PRECOP27. Les véhicules seront disponibles à partir de l'arrivée à Kinshasa (deux jours avant le début de l'événement, jusqu'au départ du Chef de la délégation). Un deuxième véhicule sera à la disposition des délégués supplémentaires qui doivent accompagner le Ministre. Ce véhicule ne sera fourni que pour la durée du séjour du Ministre. Le stationnement des véhicules pendant les réunions sera dans l'enceinte du palais du peuple.

VIII. Visa

VIII.1. Participants ayant une Ambassade / Consulat de la RD-Congo dans leurs pays de résidence

Le ministère des Affaires Étrangères (**MINAFFET**) travaille avec les représentations diplomatiques de la RDC à l'étranger afin de faciliter l'octroi de visas d'entrée en République Démocratique du Congo aux personnalités invitées à la PRECOP27. Le formulaire en annexe à la présente notice devra être rempli par les participants, et renvoyé à l'organisation de la PRECOP27 à l'adresse email : info@drcprecop27.medd.gouv.cd

VIII.2. Participants n'ayant pas d'Ambassade/Consulat de la RD-Congo leurs pays de résidence

L'organisation facilitera la procédure d'octroi des visas soit à partir des pays des demandeurs, soit à l'arrivée des participants à l'aéroport international de **N'djili** et au **Ngobila**. Il sied de noter que les visas pour la PRECOP27 sont gratuits, et que leur validité couvrira toute la période des travaux.

IX. Soin de santé

Le Gouvernement fournira un accès complet aux soins de santé pour les participants qui en auront besoin pendant leur séjour en République Démocratique du Congo, durant la PRECOP27. Un médecin sera posté en permanence dans le Centre de Traitement Médical du palais du peuple, pour la prise en charge des problèmes médicaux et des urgences. En outre, les services paramédicaux généraux et spécialisés seront opérationnel 24 heures/24. En cas d'urgence, contacter les services protocoles de la PRECOP27, ou le numéro : (+243) 81 077 96 62, ou tout autre numéro de contact qui sera mis à votre disposition durant les travaux.

X. Code vestimentaire

Le code vestimentaire pour les réunions et les réceptions VIP sera la tenue de ville, le costume d'affaires/de salon/ ou la robe traditionnelle formelle.

XI. WIFI/Télécommunication

La connexion Wi-Fi sera disponible sur le site de la PRECOP27. Des cartes SIM des sociétés de téléphoniques opérant en RDC seront mises à la disposition des participants.

XII. Aide supplémentaire

Le site de la PRECOP27 dispose d'installations pour accueillir les délégués à mobilité réduite. S'il y a des exigences particulières d'accessibilité ou autres, veuillez-nous les faire connaître. Veuillez également nous faire connaître vos éventuelles allergies alimentaires et autres. Les courriels à cet effet sont à adresser à info@drcprecop27.medd.gouv.cd

XIII. Départs

Pour les délégations participantes, les départs seront organisés dans les mêmes conditions que l'accueil à l'arrivée. (Installation au salon Officiel, facilitation des services aéroportuaires pour la douane et les bagages, accompagnement Tarmac, etc.

L'équipe d'organisation de la PRECOP27